

# la Lettre de Megève

[mairie.megeve.fr](http://mairie.megeve.fr)

hiver 2024

54

p.04

## LES VŒUX À LA POPULATION

### COMMUNE

p.08

|  
L'aboutissement  
de grands chantiers

### PATRIMOINE

p.16

|  
Sauvegarder  
notre patrimoine

### DÉNEIGEMENT

p.20

|  
Un service  
dédié en hiver



**megève**

# Sommaire

## p.04 — VIE LOCALE

Retour sur la cérémonie des vœux

## p.08 — COMMUNE

L'aboutissement de grands chantiers

## p.13 — ENFANCE • JEUNESSE

Encadrer pour mieux grandir

## p.16 — PATRIMOINE

Sauvegarder un patrimoine inestimable

## p.18 — CULTURE

Quand la nature investit la culture

## p.20 — COMMUNE

Le déneigement : un service dédié en hiver

## p.22 — DOMAINE NORDIQUE

Bénéficier d'un site nordique exceptionnel

## p.24 — NOS AÎNÉS

Une dynamique de partage

## p.26 — COUP D'ŒIL SUR L'ACTU

## p.28 — RÉUNION PPRN

Le plan de prévention des risques naturels

## p.29 — VIE POLITIQUE

Tribune d'expression

## p.30 — ÉTAT CIVIL

## p.31 — INFOS PRATIQUES



## Labels



## Megève soutient



### DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Catherine Jullien-Brèches

### RÉDACTEUR EN CHEF :

Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

### RÉDACTION :

Elodie Bouffay (Service Communication)

### DESIGN GRAPHIQUE :

Service Communication

### IMPRESSION :

Kalistène (Cran-Gevrier)

**CRÉDITS PHOTOS :** Commune de Megève (Simon Garnier, Elodie Bouffay, Gabriel Zacharski, Marie Bougault Sakaé, Fabienne Cordet-Evrard, Francine Vital), SM3A, DAISYables, SITOM, DR.





## CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES

Maire de Megève et Conseillère Départementale

En ce début d'année, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du tissu associatif mègevan riche et dense sur la commune avec plus de 80 associations. Femmes et hommes bénévoles qui contribuent au dynamisme de notre village.

L'occasion de cette nouvelle année est aussi celle de remercier mes adjointes et adjoints ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux pour le travail accompli à mes côtés.

Merci pour toutes ces valeurs partagées mises au service de nos habitants au gré des réunions et des commissions.

Remerciements également à l'ensemble du personnel communal pour leur disponibilité auprès de nous, élus, et pour l'aide précieuse qu'ils nous apportent dans la mise en place de nos projets.

Merci à vous tous !

La page de l'année 2024 s'ouvre donc. Le moment pour moi de vous formuler des vœux.

Des vœux de partage, de bons moments entre nous, dans le cadre de nos traditionnelles manifestations et moments de rencontres.

Des vœux d'optimisme où chacune et chacun puisse voir la qualité plus que le défaut, la réussite plus que l'échec et où relativiser permet encore d'espérer.

Chères amies Mègevannes, chers amis Mègevans, à toutes et à tous je renouvelle mes vœux les plus sincères.

Je vous souhaite une très belle année de santé, de bonheur et vous assure de mon engagement toujours aussi fort et celui de mon équipe, à votre service, pour transmettre, aux générations futures, notre village construit au fil du temps et tout l'héritage qui l'accompagne.

**Bonne année 2024 !**

# LA CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION

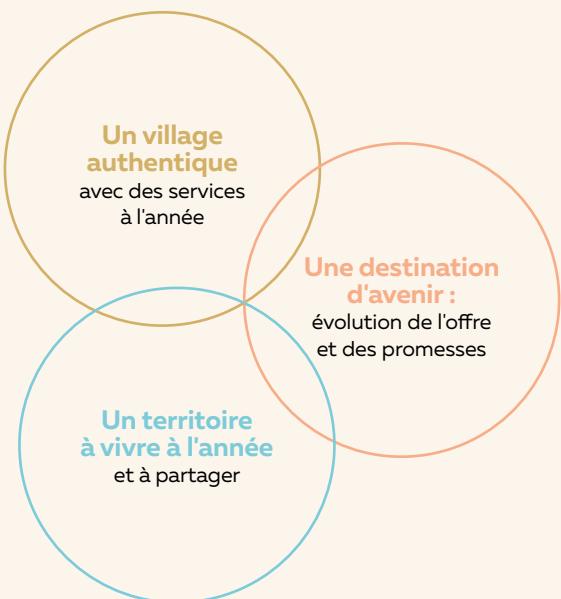


La cérémonie 2024 a été l'occasion pour Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève, d'inscrire une nouvelle dynamique de communication des actions communales en adéquation avec la vision portée par son action politique. Menée autour d'une interview, l'édile a abordé les thèmes essentiels qui animent la réflexion en rapport avec la transition sociétale et environnementale. Un véritable engagement qui s'impose à nous tous pour le devenir de notre territoire de montagne mais également à notre administration pour l'évolution de nos services publics.

## — DE GRANDS DÉFIS à relever maintenant et pour un avenir plus serein

L'enjeu de concilier 3 axes structurants pour l'avenir de Megève a été énoncé et commenté avec pour objectifs de :

- **Conserver l'identité du village**, son histoire et celle de ses habitants qui sont la colonne vertébrale de la vie à l'année.
- **Développer l'attractivité de notre destination** qui demeure le poumon économique de notre territoire.



Découvrez l'offre de services à la population à travers une vidéo :



## Comment s'adapter sans renoncer à notre identité, nos valeurs et nos ambitions ?

Catherine Jullien-Brèches admet que de mémoire d'élue, les dernières années ont été le témoin de nouveaux défis notamment dus au réchauffement climatique mais également la fin d'une époque durant laquelle les décisions étaient prises plus facilement, les investissements croissants et les aides de l'Etat assurées.

Force est de constater que les orientations ont changé et de considérer « *qu'il y a des choix qui ont été faits à une époque précise et qui se sont décidés dans un contexte bien particulier* ».

Comme le témoignait également à ses côtés, Michaël Ruysschaert, directeur général des services de la commune, en ponctuant qu'« *il faut assumer parfois de se planter* » laissant à Madame le Maire le soin d'acquiescer.

La volonté portée autour de la démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) a été enrichie par la diffusion du plan d'actions dont découlent des actions concrètes autour des domaines prioritaires fixés par la collectivité qui feront l'objet d'une communication au fil de l'année :

**« La transition il faut la préparer sinon nous la subirons »**

## — PLAN D'ACTIONS RSO les domaines prioritaires



## — SERVICES PUBLICS

La cérémonie a été également l'occasion de souligner le développement constant et la qualité des services publics proposés à la population. **Des services publics imaginés pour les mègevans mais dimensionnés pour le tourisme.**

Il est important de rappeler que Megève est une station surclassée 40/80.000 habitants en raison de son attractivité touristique avec 9.500 logements secondaires qui, pour certains, sont présents une bonne partie de l'année et contribuent à l'animation et à l'économie du village.

Madame le Maire a pu revenir sur le dernier recensement qui affiche un chiffre rassurant de 3.077 habitants permanents insufflant une certaine stabilité et inscrivant son action pour le développement du logement permanent au cœur de son engagement.

L'occasion aussi de réitérer que 42 appartements en logements locatifs sociaux seront livrés début printemps 2026 sur la parcelle communale des Retornes et de confirmer les projets à venir sur les terrains des Combettes avec la construction de plus ou moins 35 logements en accession sociale à la propriété (LDM n°53 – dossier Le Logement Permanent). Une projection ambitieuse à plus long terme établit un plan de développement de nouveaux logements destinés à la population permanente de Megève et aux agents communaux à hauteur de 128 lits pour les Retornes qui viennent compléter les 540 existants.

# NOTRE PRIORITÉ : NOS HABITANTS

À travers la parole de Madame le Maire, c'est l'ensemble des élus qui ont salué **l'engagement des agents communaux** qui, tout au long de l'année, contribuent à la qualité d'un service public souvent remarquée et saluée par nos visiteurs



350 agents communaux



3.424 cartes de résidents, travailleurs ou saisonniers délivrées



800 repas cuisinés et servis par jour



56 berceaux et lits à la crèche



3.077 habitants station surclassée entre 40 et 80.000 habitants



45 km de voirie communale, 86 km de réseaux d'eau potable, 74 km de réseaux d'eaux usées



50 km de sentiers balisés



40 km de pistes de ski de fond



Une offre culturelle et sportive digne d'une ville moyenne

Le Palais : 350.000 passages/an dont

- 265.000 entrées payantes
- 15.000 entrées scolaires
- 10.000 entrées activités extrascolaires
- Club des Sports de Megève



« J'aime mon village, je suis née ici, et je veux et souhaite laisser une trace positive à ceux qui viendront après nous. Megève est un village qui va rester authentique mais qui doit garder tout son dynamisme et c'est là tout le compromis de cette transition que nous devons assumer »

**Catherine Jullien-Brèches**

Retrouvez toute la cérémonie des voeux du Maire à la Population 2024 :



## LE SKI et ses nouveaux enjeux

Composante majeure de notre activité, le ski reste la colonne vertébrale de notre économie ; les enjeux environnementaux nous obligent aujourd'hui à penser cet attrait autrement, en diversifiant notamment l'offre d'activités et en préservant nos ressources. La municipalité n'en oublie pas d'appuyer le soin porté à ses habitants au travers du logement et de ses services publics.

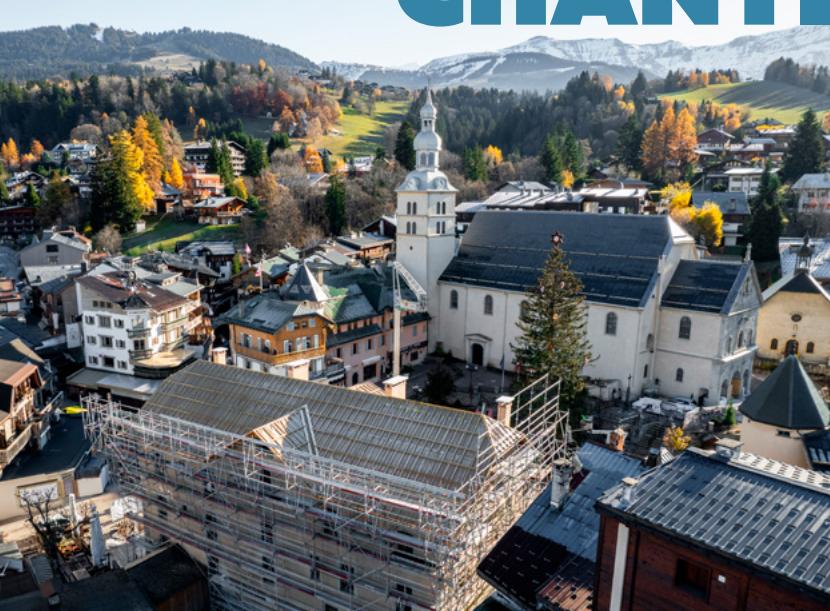
Le retour sur l'avancement des grands travaux structurants, qui ont fait l'objet d'une réunion publique dédiée le 21 décembre dernier, majoritairement repris dans les pages suivantes, en sont un élément représentatif.



**Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève, et l'ensemble du Conseil Municipal réitèrent leurs voeux à tous les habitants, socio-professionnels et acteurs du village pour cette nouvelle année 2024...  
Qu'elle soit la promesse de moments de retrouvailles et de joie !**

# EN 2024

# L'ABOUTISSEMENT DE GRANDS CHANTIERS



**Rénovation du patrimoine communal et optimisation de l'offre de services aux administrés, divers chantiers entamés pour certains jusqu'à 3 ans auparavant, vont prendre fin en 2024. Un aboutissement qui projette cependant déjà de nouvelles campagnes de travaux sur d'autres sites, partagées lors d'une réunion publique jeudi 21 décembre dernier.**



Visitez deux de nos chantiers majeurs en vidéo.

En décembre 2020, sous le coup d'une décision préfectorale du fait d'une fragilisation des planchers et de fissures du bâtiment, les services de la Mairie avaient dû être relocalisés dans une structure modulaire route du Jai. Les phases d'études et de consultation échelonnées sur l'année 2021 ont été suivies de travaux préparatoires dès le mois de septembre 2022. Le projet de réhabilitation s'avérait conséquent et concernait principalement l'intérieur du bâtiment.

Entre le printemps et l'automne 2023, la toiture et la charpente ont été déposées, nécessitant l'installation d'un échafaudage et d'un parapluie couvrant le chantier. Remplacées dans le style préalablement existant, la commune avait la volonté de mener l'opération dans une démarche de soutien à la filière bois locale, ainsi la nouvelle charpente est labellisée AOC Bois de Chartreuse.

En parallèle, les interventions ont également concerné l'intérieur du bâtiment et la reprise des façades qui ont bénéficié d'un rafraîchissement, conservant leur aspect originel. La salle du Conseil réintégrera son ancien espace, dans une dimension réduite du fait de l'implantation d'un escalier de secours par l'intérieur, une contrainte technique pour un bâtiment accueillant du public. L'ascenseur permettra d'accéder jusqu'au 2<sup>e</sup> étage de l'édifice. La livraison des travaux est attendue pour l'automne 2024.

**Budget : 3.9 M d'€**

## Subventions :

**La commune a obtenu diverses subventions :**

- 400.871€ de la part de l'État au titre de la DSIL 2022 (Dotation de soutien à l'investissement local)
- 1.000.000€ de la part du Département 74
- Une demande de fonds européens FEDER sur la programmation 2021-2027 a été formulée en mai 2023



# AMÉLIORATION / RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX



## Le Palais

Complexe ayant suivi le développement du village au cours des cinquante dernières années, le Palais a connu différentes phases de travaux dont la dernière en date a débuté à l'été 2022. Elle a concerné l'ancienne salle des Congrès qui avait pour objet d'être transformée en **un espace multi-sportif**.

**Le gymnase** a ouvert officiellement avec ses premiers pratiquants le 18 septembre 2023 et offre plus de 1.400 m<sup>2</sup> de surfaces dédiées à différentes disciplines. **La salle d'arts martiaux** va également y être intégrée, quittant ainsi le local qui lui est réservé au parking de l'office de tourisme.

**Un escalier principal** a aussi été créé afin de relier les 2 parties du bâtiment et de permettre aux usagers d'atteindre directement, depuis le couloir des caisses, l'étage supérieur.

Actuellement, le Palais abrite deux zones de travaux, l'une concerne **les circulations dans l'allée nord**. Les aménagements devraient s'achever et autoriser une réouverture pour la fin de l'hiver.

Afin d'optimiser le confort de la clientèle et faciliter leur parcours, **l'accueil patinoire** sera installé sur la droite des caisses et directement accessible depuis ce secteur.

Enfin, dernière tranche du chantier, la nouvelle **salle des Congrès** au rez-de-chaussée, d'une surface de 2.200 m<sup>2</sup>, qui va recevoir un espace modulable de congrès, salons, spectacles et séminaires avec des gradins escamotables de 440 places assises permettant de s'adapter à toutes les destinations. La salle accueillera jusqu'à 2.800 personnes debout et une scène de 200 m<sup>2</sup>. Une surface traiteur dédiée sera créée facilitant l'organisation de réceptifs ainsi que 4 salles modulables de sous-commission et de grandes loges adaptées. Les travaux devraient aboutir pour le mois de mai 2024, viendront ensuite les phases de réception, intégrant notamment la commission sécurité et les tests de sonorisation. Une belle fête sera organisée pour l'inauguration des 2 nouveaux espaces, multi-sportif et salle des Congrès, samedi 22 juin.

**Budget : 8.7 M d'€**

### Subventions :

- 2M € par le Département de la Haute-Savoie
- 1.200.000 € au titre du contrat de plan Etat-Région
- 800.000 € par la Région AURA au titre des équipements sportifs



## Musée de Megève

Autres édifices emblématiques de l'histoire patrimoniale du village, le **Musée de Megève**, dont la réhabilitation se fera avec une attention toute particulière, notamment du fait de la présence de la chapelle de la Maison de la Charité, à l'intérieur même du lieu.

Le **Musée du Val d'Arly**, l'ancienne ferme dite « à Marius », rencontre, lui, des problématiques de structure. Les études vont être lancées pour la reprise de la toiture, des planchers, des murs et la mise aux normes en termes d'accessibilité. Une étude de destination est également en cours afin de déterminer l'usage qui pourrait être fait du musée, tout en conservant les deux niveaux entre le rez-de-chaussée et l'étage, permettant d'imaginer différents projets.

**Budget : à déterminer après phases d'études**



## Caserne

Parmi les projets à venir, la Commune est très fière de pouvoir maintenir le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) au sein du village. Sujet à un grand chantier de démolition – reconstruction, il s'avère être un véritable enjeu pour la municipalité. Trois candidats, après consultations lancées en amont, ont été retenus courant décembre 2023 pour la maîtrise d'œuvre. Leurs propositions sont en cours d'étude afin de choisir celui dont le projet architectural sera le plus adapté. Le programme de travaux intégrera des logements pour les sapeurs-pompiers et la création d'un parking souterrain pour le stationnement de véhicules. Le programme d'investissements de cette future caserne intercommunale (Praz-sur-Arly, Megève, Demi-Quartier et Combloux) est unique : le SDIS s'engage à investir 15 millions d'€, Megève à céder le foncier de la parcelle occupée et les différentes municipalités à prendre en charge, proportionnellement à leurs engagements, 30% du coût dédié à la construction de la caserne, hors logements.

**Lancement : 2026 – Budget : 15 M €**

## VOIRIE ET RÉSEAUX

Certains chantiers revêtent une grande utilité, bien que de prime abord, les administrés n'y voient que leur aspect contraignant. Parmi eux, la reprise des réseaux d'eau et d'assainissement, nécessaire et essentielle aussi bien au confort des usagers ainsi qu'à la préservation de la ressource. Megève intervient selon un schéma directeur de mise en séparatif de ses réseaux et de création de bassins de rétention ; aujourd'hui, seulement 30% du maillage a été rénové, l'objectif étant de 42% pour 2025. De plus, en 2026, la loi obligeant au transfert de la compétence « eau et assainissement » vers la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, la Commune doit s'y préparer.





## Secteur Odier, rues St-Jean et du Cédron

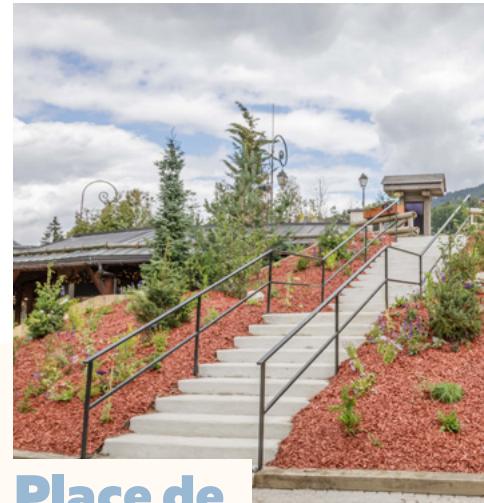
Ainsi, le secteur d'Odier dont les réseaux sont sous-dimensionnés, de la même manière que ceux de la RD1212, va bénéficier de travaux de reprise dès le printemps 2024. Un bassin de rétention sera établi en sous-sol afin de stocker les eaux de pluie en cas de fortes intempéries et de pouvoir les relâcher au fur et à mesure dans l'Arly. Il devrait également endiguer les problèmes d'inondation rencontrés par les riverains. Un trottoir sera créé et la voie deviendra un sens unique.

Les rues Saint-Jean et du Cédron seront de même concernées par une mise en séparatif de leurs réseaux, qui devrait se terminer en novembre 2024.



## Route Edmond de Rothschild et Vériaux

Les voiries sont aussi concernées par différents types d'aménagements de manière à sécuriser les flux de circulation, entretenir les voies publiques et adapter les accès. Durant l'automne, les trottoirs sur la partie basse de la route de Rothschild seront élargis pour un cheminement piétons plus doux et un stationnement pour taxis sera conçu. Les interventions aux Vériaux, où un tourne-à-gauche, co-financé par le promoteur, a été implanté pour sécuriser l'entrée de la résidence hôtelière dans les deux sens de circulation, seront achevées en juin 2024 par des travaux de stationnement et la végétalisation des espaces.



## Place de la Résistance et Parking du Casino

Le secteur de la place de la Résistance, dont l'escalier très délabré avait été repris en deux phases aux printemps 2021 et 22, va être finalisé de façon à intégrer un ascenseur pour répondre aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR). Un bureau neuf et plus confortable, accueillant la lumière naturelle, sera créé pour les agents du parking du Casino. Situé dans le périmètre de protection des monuments historiques, les travaux débuteront certainement à l'automne 2024 et nécessiteront l'établissement d'un permis de construire et d'une autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France.



## Les ponts et itinéraires cyclables

En termes de circulation, deux ponts vont connaître des interventions en 2024 ; la passerelle du Musée de Megève, aujourd’hui condamnée pour des problèmes structurels, sera entièrement reconstruite et restituée dans l'esprit de celle de la Maison des Frères pour novembre 2024.

Le Pont du Cruet va profiter d'un remplacement de ses garde-corps, d'un élargissement de ses trottoirs et de l'aménagement de bandes cyclables sur la période de l'automne.

La matérialisation d'itinéraires cyclables est d'ailleurs prévue en divers endroits du village, au fur et à mesure de la reprise des voiries, suivant les recommandations du schéma départemental.



## Parking de l'Office de Tourisme

Enfin, sur 2025-26, le parking de l'Office de Tourisme est au cœur d'un programme de rénovation globale intégrant notamment une sécurisation des déplacements piétons, une reprise de l'étanchéité et la création d'un ascenseur pour l'accès PMR.

Le square de la Baronne de Rothschild, surplombant le parking, sera également réaménagé sans modifier son environnement.

## Réunions publiques

La Commune depuis le début de son mandat s'engage pour la rénovation de son patrimoine mais aussi pour la qualité de vie de sa population, offrant des services toujours plus optimisés et d'usage plus confortable. Elle entend poursuivre ses campagnes de travaux et partagera lors de rendez-vous publics à venir les futurs projets en cours d'études.





# ENCADRER POUR MIEUX GRANDIR

**Le début d'année est souvent l'occasion de faire le point sur les derniers mois écoulés mais aussi de se projeter sur les nouveaux programmes et démarches.**

**Les secteurs de la petite enfance, du scolaire et de la jeunesse en pleine évolution ne dérogent pas à la règle...**

Depuis le 3 octobre, tous les groupes de la crèche sont désormais réunis dans le même bâtiment, allée des Lutins. Les Fripouilles ont investi leurs nouveaux locaux flambant neufs à cette date permettant également le regroupement des différents âges en 2 niveaux : bébés-petits et moyens-grands.

Après une phase d'ajustements, l'accueil et les jeux ont été pensés de manière à correspondre à chaque tranche d'âge. Les groupes se rassemblent aussi régulièrement, créant ainsi une transversalité et un partage sur des temps et des activités dédiés.

Pour Mylène, auxiliaire de puériculture chez les Filous, « un temps d'adaptation a été nécessaire pour les enfants, les parents et nous-mêmes. À ce jour, nous prenons tous nos marques et poursuivons notre réflexion pour proposer une prise en charge adaptée à tous les enfants ».

Chez les Bouts, Cassandra également auxiliaire, témoigne : « Nous avons mis en place tout ce qu'il fallait pour faire vivre ce fonctionnement. Sur le groupe des bébés, nous avons régulièrement des nouvelles entrées ce qui donne une particularité à l'inter-âge et nous demande une adaptation fréquente ». Un rythme confortable a très vite été trouvé pour que les bambins s'épanouissent au mieux dans ce cadre idéal.

## La semaine de la Petite Enfance

Megève s'associe à la semaine nationale de la Petite Enfance organisant des jeux et ateliers dans ses locaux, **du 18 au 22 mars**. Cette année, sur le thème « Viens je t'emmène », les équipes prévoient des activités permettant aux enfants d'inviter la famille ou le personnel lui-même à entrer dans le jeu, à les laisser les guider dans leur univers. Accompagné par la main, par le regard... le parent sera associé dès le hall d'entrée via des petits jeux différents chaque jour. Un temps fort de l'année qui permet de célébrer ensemble cette semaine mettant à l'honneur l'enfant et le cadre éducatif.





## DATES À RETENIR

La prochaine commission Petite Enfance est fixée au **4 avril**. Le dépôt des dossiers d'inscription en crèche est à effectuer pour le **10 mars** auprès de l'Espace Enfance ou par mail à : [petite.enfance@megeve.fr](mailto:petite.enfance@megeve.fr)

Après une pause hivernale, le **Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)** ouvrira le **mardi 2 avril** dès 9h, dans les locaux des P'tites Frimousses, allée des Lutins.

## UNE LABELLISATION progressive et participative

Soucieux des problématiques environnementales, le service Petite Enfance s'est engagé dans un processus de labellisation **Ecolo Crèche**, le 1<sup>er</sup> label en France autour du développement durable et de la petite enfance. Une démarche lancée d'abord par la signature d'une convention avec l'organisme d'accompagnement **Label Vie** à l'été 2023, suivie de diverses étapes de formations et de diagnostics sur 2 ans. Pour cette dernière phase, la direction de la crèche a décidé d'intégrer les familles, de manière ludique au travers de jeux, et les équipes afin de déterminer à quels niveaux la crèche se situe sur les thématiques sociales et environnementales. Un état des lieux qui balaie aussi bien des interrogations sur les jeux et activités que l'hygiène, sur les énergies ou encore l'accueil, le bien-être et la santé.

Une réunion de lancement interviendra pour le personnel au mois d'avril ; il devra choisir 2 items sur lesquels il s'engage à être plus particulièrement pro-actif. Des formations interviendront ensuite avant un diagnostic final qui permettra de délivrer le label pour 3 ans, certainement autour de novembre 2026. Dans cet engagement, la crèche bénéficie d'une aide de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) à hauteur de 5.000€ par an sur 3 années.

## Le prix du repas reste stable

Dans un contexte d'inflation impactant le coût des matières premières et de hausse du prix des énergies, la Commune de Megève a fait le choix de **soutenir les familles** et de ne pas répercuter ces dépenses supplémentaires sur le prix du repas des enfants à la restauration scolaire. Seule une augmentation systémique de 5 centimes vient s'ajouter annuellement sur le montant du ticket.

Sur l'année scolaire 2022-23, les coûts de revient ont progressé de 5,33% et les charges de fonctionnement de 19% par rapport à l'année précédente. À elles seules, les charges en énergies et eau ont augmenté de 23%. Malgré la pandémie de Covid faisant baisser la fréquentation et ces épisodes de hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, la municipalité n'a eu de cesse d'**absorber ces frais** afin de soutenir les familles et de ne pas impacter leur budget. Un positionnement qu'elle soutient également par un tarif forfaitaire et non au quotient, à l'inverse des barèmes progressifs de certaines communes.



Chez les « grands », le programme du début 2024 s'annonce en continuité avec la première partie de l'année scolaire. Quelques rendez-vous viendront cependant ponctuer le planning déjà bien établi : ainsi, **le carnaval des neiges** fait son grand retour mardi 13 février. Une programmation qui était attendue par les enfants comme par les élus, notamment par Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève et Marika Buchet, adjointe aux affaires scolaires. Ainsi, ce sont 280 élèves des écoles maternelles et primaires de Megève qui participeront à l'événement sur **le thème des Continents**. Le matin, au sein des établissements, des prestataires maquilleront les écoliers avant qu'ils ne prennent part à la déambulation qui les mènera depuis le parking du Panoramic à travers les rues du village, accompagnés de Billy Bosteau, Louis le Bouc et Piou-Piou, au rythme de 6 musiciens. La fête se terminera par un goûter offert par la Commune à la Fondation Morand Allard. Des ateliers seront parallèlement organisés gratuitement sur la place pour que les petits vacanciers profitent également des festivités.



## NOUVEAUTÉ

### Meg'Ados passe en mode hiver

**Meg'Ados**, c'est un groupe constant d'une dizaine de jeunes qui aiment à se retrouver le temps d'une activité ou pour partager un moment de convivialité sous la dynamique de Kevin et Kathleen. Alors que le service n'accueille habituellement pas les adolescents pendant les vacances d'hiver, cette année, le service sera ouvert **du 19 février au 1<sup>er</sup> mars**. Multi-sports, activités manuelles, jeux vidéo, cinéma, escape game, soirée pizza, Katapult Park... le calendrier s'annonce plus que distrayant pour les 11-17 ans ! Il sera partagé sur les réseaux sociaux de Meg'Ados, aux collèges et par mail aux familles.

Pour tout renseignement ou inscription :  
**Guichet Enfance – Jeunesse – Tél. 04 50 58 77 84**  
**ou service.enfance@megeve.fr**.

Les plus petits eux profiteront encore avec joie des espaces du Kid's Club. En effet, pendant la durée des travaux de réfection de l'école Henry Jacques le Même, **Meg'Loisirs** est délocalisé au Palais sur les vacances scolaires.

Durant l'année scolaire, les élèves profitent également d'un service confortable avec le **périscolaire** : accompagnement au bus, aux activités extra-scolaires du Palais, encadrement par l'équipe d'animation au sein de l'école... après le goûter pris tous ensemble, les élémentaires bénéficient même d'une **aide aux devoirs** les lundis et jeudis, pendant que les maternelles jouent. Le mardi, Kevin propose une activité **break dance**, qui rencontre un franc succès. Ainsi, 15 petits et 22 élémentaires sont en moyenne présents chaque soir. Ces services sont également disponibles sur la journée du mercredi.

Parmi les projets que beaucoup de nos jeunes attendent avec impatience, les élus ont dévoilé lors de la réunion publique du 21 décembre, l'attribution d'**un lieu dédié aux ados du village**. Ce local a pour vocation de réunir les collégiens de Megève et leur permettre de se divertir dans un endroit qui leur sera consacré, sous l'encadrement d'animateurs. Le bâtiment choisi est l'ancien garage de la Plaine, dit « à Conseil », à proximité du Palais, des terrains de jeux et du centre du village. Auparavant destiné à des activités de menuiserie, puis à du stockage, ce bâtiment de 1983 présente une surface approximative de 120 m<sup>2</sup> répartis sur 2 niveaux. Bien que très sain, il doit faire l'objet d'une réfection répondant aux normes d'accueil : rénovation énergétique, installation d'un système de chauffage, aménagements intérieurs comprenant également des bureaux pour le service Jeunesse. Pensé de manière à ce que les adolescents puissent se l'approprier, il intégrera **un espace de vie confortable** pouvant accueillir des équipements tels que billard, babyfoot, mur d'expression, espace d'activités... L'extérieur sera aussi aménagé avec **une partie espaces verts**, plantations... Ce projet se profile dans une démarche de sobriété énergétique en limitant l'impact du bâtiment sur l'environnement : isolation importante, matériaux biosourcés, maîtrise des consommations, énergie renouvelable... Actuellement au stade des études, il devra passer par différentes phases réglementaires, notamment celle du permis de construire avant que les travaux ne soient lancés, normalement à l'automne 2024 pour une livraison du chantier évaluée à l'**été 2025**. Un projet attendu par les mègenvans mais aussi par l'équipe encadrante qui disposera d'un lieu dédié aux jeunes.

# SAUVEGARDER UN PATRIMOINE INESTIMABLE



Après une phase de travaux achevée en 2019, l'église Saint-Jean-Baptiste, propriété de la Commission Syndicale des Biens Indivis Megève – Demi-Quartier, accueille actuellement un chantier se rapportant à l'intérieur de l'édifice. Parmi les interventions, une attention particulière est portée à la rénovation des décors peints, témoignages pour certains du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les travaux qui ont débuté au mois de mars 2023 ont nécessité le retrait des bancs, d'une partie des statues et de tous les ornements qui bénéficieront d'une restauration dans des ateliers hors de l'église. Après terrassement, la reprise du sol a intégré la pose de tuyaux pour le nouveau système de chauffage et de la dalle, puis l'installation de 70 tonnes d'échafaudage permettant la rénovation des murs, enduits et décors. Le travertin sera replacé dans le chœur et renouvelé dans la nef, une fois ces ouvrages terminés.

Le retable majeur, dit du Maître Autel, profitera d'une réfection avant réouverture, tandis que les retables latéraux en bois et ceux en stuc feront l'objet d'une reprise ultérieure, ne nécessitant pas de fermeture de l'édifice, après lancement d'un nouveau marché.

Les décors de l'église Saint-Jean-Baptiste aujourd'hui visibles ont été peints lors de 3 campagnes successives, entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle. Les 1<sup>ers</sup> ont été réalisés par François Mucengo, peintre décorateur d'origine italienne, entre 1827 et 1829.

En 1859, le décor endommagé par l'humidité est restauré par le peintre Ferraris, qui compose ainsi la deuxième campagne. Sa mission était alors de rénover ces décors et d'agrémenter les piliers avec une nouvelle iconographie de style italien. Les angelots sur les piliers et les arcs datent de cette époque. La 3<sup>e</sup> série est marquée par la restauration menée en 1955 par l'architecte Henry Jacques le Même qui concernera notamment les parois murales, le sol et la toiture ainsi que les décors ornant les piliers et les voûtes.

L'influence majoritairement visible aujourd'hui est celle de l'artiste Ferraris, reprise par Henry Jacques Le Même. À priori, François Mucengo n'aurait pas exécuté de scènes historiées.

Les décors principaux représentent les scènes de la vie de Saint Jean-Baptiste, sur les voûtes de la nef, la vie de la Vierge et celle du Christ sur les bas-côtés. Dans le chœur, les médaillons représentent les quatre évangiles ainsi que Saint Jean-Baptiste et Saint Joseph. D'autres décors tels que frise, motifs floraux, ornements variés et marbrure sur les piliers viennent compléter cet ensemble décoratif.

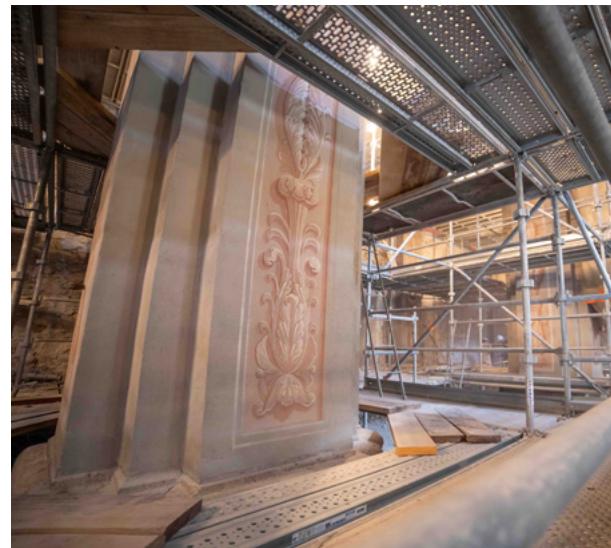
## Plusieurs mois de restauration

En 2021, le diagnostic établi par la société Archipat conclut que l'état de conservation des décors peints de l'église est, de manière générale, moyen et qu'il nécessite une intervention restaurative.

Encrassés et empoussiérés, considérablement obscurcis, ils présentent également des altérations causées par les infiltrations d'eau émanant des défauts de la couverture désormais résolus depuis les travaux de 2019, plus nombreuses sur les bas-côtés et plus rares dans la nef. Un test effectué auparavant dans une travée du collatéral nord a permis de prendre la mesure de la clarté du décor initial et de juger de la technique la plus appropriée, certaines couleurs étant plus fragiles que d'autres. Ainsi, majoritairement, les ornements sont nettoyés via l'apposition d'un gel d'agar-agar qui, une fois séché et ôté, enlève délicatement la couche encrassée.

Portée par 3 restauratrices de la société Arcams, sous la supervision de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la restauration doit conserver la sensibilité originale des artistes et l'essence des peintures anciennes en comblant minutieusement de petites lacunes, par apposition d'aquarelle pour les petites parties ou par un mélange de pigments, blanc de meudon et acrylique, faiblement dosé, sur les plus grandes. Sur les décors les plus altérés, notamment les visages des scènes figuratives, la DRAC valide avec la Commission l'orientation donnée à la rénovation, décidant jusqu'à quel point la restauration intervient en termes de restitution.

Les travaux de l'église seront achevés pour le mois de décembre 2024, permettant ainsi à la célébration de Noël de s'y dérouler et dévoileront la splendeur retrouvée de ces décors.



### Coût des travaux et financement

**Budget :** 1.907.712,34€ HT dont 164.621,16€ de maîtrise d'œuvre.

### Subventions

**Pour la maîtrise d'œuvre :** 27.087€ de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), 16.929€ de la Région AURA.

**Pour les travaux :** 200.000€ du Département 74 au titre du Plan Départemental de préservation et de valorisation des Patrimoines, 329.687€ de la DRAC, 150.000€ de la Région AURA.



## La collecte de la Fondation du Patrimoine

La collecte de la Fondation du Patrimoine visant à compléter le financement des travaux de l'église reste ouverte. Au 11 janvier 2024, le montant récolté s'élevait à 39.365 €.

### Comment participer ?



Sur le site internet de la Fondation du Patrimoine ou en flashant le QR code ci-contre : [fondation-patrimoine.org/43485](http://fondation-patrimoine.org/43485)



Via le bulletin contenu dans le flyer disponible à l'Office de Tourisme et à l'accueil de la Mairie.



Renseignements : Fondation du Patrimoine  
Tél. 04 37 50 35 78  
[rhonealpes@fondation-patrimoine.org](mailto:rhonealpes@fondation-patrimoine.org)

# QUAND LA NATURE INVESTIT LA CULTURE

Véritable ode à la matière bois, la nouvelle exposition organisée par Megève, *Les Formes de la Forêt*, présente au travers du travail de onze artistes, les différentes facettes de métiers d'art et laisse entrapercevoir toute la richesse de leurs talents jusqu'au 5 Mai 2024 à l'espace Edith Allard.

Bouleaux, érables, hêtres, sorbiers, fayards, noisetiers et épicéas... le bois à Megève étend sa diversité sur plus de 40% du territoire. Il se veut un espace indissociable de la vie locale, promesse d'émotions, et se fait un matériau de choix dans la construction de l'habitat vernaculaire.

Quoi de mieux pour rendre hommage à cette source de vie et de création que d'en faire l'objet d'une exposition, organisée par la municipalité elle-même en collaboration avec le commissaire **Romain Juilha**. Appuyant ainsi sa démarche de sauvegarde de son environnement, la Commune a souhaité ouvrir son espace d'arts moderne et contemporain Edith Allard aux œuvres d'artistes du bois. Sculpture, tournage, marqueterie, ébénisterie, gravure... la trentaine d'objets et installations sont réalisées par des artistes français reconnus et quatre européens dont **Andriy Voznicki**, sculpteur ukrainien.

En ouverture, le monumental *Regaleucus Montaneus*, animal hybride imaginé par **Camille Bellot** pour le lieu, accueille le visiteur et séduit par son mouvement. Au cœur de ses créations, elle cherche à donner vie au bois de récupération, le taillant en une multitude d'éclats pour imaginer une forme, inventant alors des œuvres immersives grand format. Pralin d'adoption, **Pierre Mariotte** puise dans les loupes issues d'essences locales pour dévoiler le bois sous sa forme brute. Dans son travail de tournage et sculpture, il joue de leurs particularités et de leurs courbes. Dans son atelier-laboratoire, **Steven Leprizé**, ébéniste-inventeur, a développé un concept étonnant de bois gonflé, *Airwood®*. Engagé dans une démarche éco-responsable, il se consacre au futur du bois en créant un nouveau répertoire de formes et d'usages.



Au côté de ces pièces, s'admirent également les réalisations de **Pierre-Henri Beyssac, Jérôme Blanc, Lélia Demoisy, John Alfredo Harris, Alain Maillard, Pierre Renart, Julian Schwarz et Andriy Voznicki**. Une immersion à vivre jusqu'au **5 Mai 2024** à l'espace d'arts moderne et contemporain Edith Allard, au Palais.

# AUTOUR de l'exposition

L'exposition donne lieu à différents rendez-vous auprès de publics variés :

## Lundi 26 février

dans le cadre des activités des après-midi bleus, une visite guidée privée est organisée à 10h (inscription préalable auprès du CCAS).

**Les primaires et collégiens des deux groupes scolaires :** sur rendez-vous tout au long de l'exposition en collaboration avec les professeurs

**Tout public :** les visites guidées se déroulent sur réservation. Tél. 04 50 90 61 54



## La programmation Micro-Folie

Il y a un an, Megève inaugurait le programme Micro-Folie, un dispositif permettant l'**accès gratuit** à un musée numérique et aux collections de douze institutions culturelles majeures, accompagné d'un module de réalité virtuelle proposant des contenus immersifs. Les rendez-vous sont désormais récurrents et permettent au public d'aborder la culture sous des thématiques variées.

### Les prochaines dates à l'auditorium du Palais :

Musée numérique et réalité virtuelle (de 16h à 18h) :

**Mercredi 07 février** - L'amour dans l'art et lieu romantique

**Samedi 17 février** - Les scènes de famille dans l'art

**Mercredi 6 Mars** - Les portraits féminins dans l'art

Projection et diffusion de spectacles :

**Vendredi 23 février** - de 18h à 20h,

Projection du "Lac des Cygnes"



## Le label Pays d'Art et d'Histoire

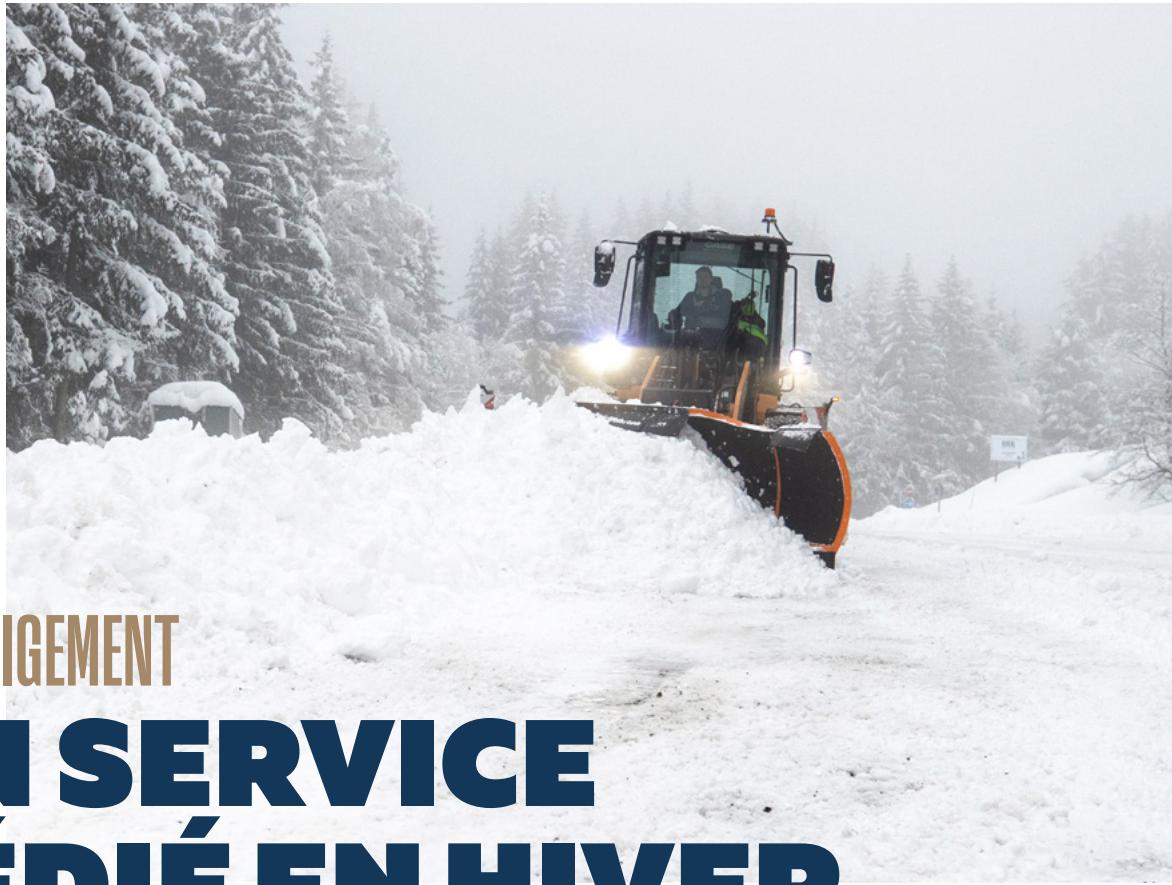
En décembre, le Pays du Mont-Blanc a obtenu le label **Ville et Pays d'Art et d'Histoire**, décerné par le Ministère de la Culture pour une durée de 10 ans. Fondé en 1985, il est décerné aux communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation de la population, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie.

Fruit d'un travail collectif entrepris par les communautés de communes du Pays du Mont-Blanc et de la vallée de Chamonix depuis 2015, il permet au territoire de rejoindre les 207 « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » et 71 « Pays d'Art et d'Histoire » du réseau national faisant ainsi du territoire du Mont-Blanc le 16<sup>e</sup> d'Auvergne Rhône-Alpes. Ce label permettra d'accompagner financièrement le territoire grâce à diverses subventions. La signature de la convention « Pays d'Art et d'Histoire » interviendra prochainement.

Megève qui a toujours eu à cœur de préserver et valoriser ce patrimoine riche dont elle a la chance de bénéficier est fière de rejoindre ce réseau.

## Décès de Léonard Gianadda

Entrepreneur suisse, mécène et bâtisseur, Léonard Gianadda avait créé la fondation Gianadda à Martigny en 1978, avec laquelle Megève entretient des liens artistiques privilégiés. Il est décédé le 3 décembre à l'âge de 88 ans. La municipalité tient à présenter ses sincères condoléances à sa famille et ses proches.



## LE DÉNEIGEMENT

# UN SERVICE DÉDIÉ EN HIVER

L'hiver, alors que le village s'éveille certains jours après de belles chutes de neige, il est difficile de se représenter le travail conséquent réalisé en amont afin de sécuriser les voies et accès. À Megève, en saison, plus de 35 agents sont dédiés à cette mission, permettant aux résidents et usagers de se déplacer en toute sérénité.

Alors que seule la gestion du déneigement de la RD1212 et de la route Edmond de Rothschild appartient au département, toutes les voiries adjacentes, parkings et trottoirs relèvent de la compétence communale. En hiver, les employés du Centre Technique Municipal (CTM), renforcés par quelques saisonniers, sont en grande majorité déployés sur l'Organisation de la Viabilité Hivernale (OVH), déclenchée à Megève du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars. Cette année, ils représentent deux équipes de 18 personnes et restent, même en jour de repos, d'astreinte en cas de nécessité de service.

En amont, sur la fin de l'automne, les agents œuvrent à la préparation des tâches hivernales en jalonnant les routes, en transformant certains camions en saleuses, en rangeant d'autres engins et en comblant les nids-de-poule par des pastilles (régulièrement faites aussi en saison). Le travail administratif de constitution des équipes et des plannings est un élément majeur pour assurer le déroulé de la saison dans les meilleures conditions. Ainsi, les deux équipes qui constituent le service OVH sont relevées de leurs fonctions habituelles, sauf sur les semaines n'obligant pas à des missions de déneigement.

## Un usage raisonné du sel

Engagée dans une démarche de préservation de son environnement, la Commune a choisi de raisonner le salage tout en garantissant la sécurité des usagers. Ainsi, le débit sur les engins est adapté chaque matin suivant l'état de gel des chaussées constaté par le patrouilleur. Le choix est porté sur un sel de déneigement classe A, présentant un niveau de pureté de 98%, l'utilisation des grains de pouzzolane est cependant privilégiée dès que possible, notamment sur les trottoirs.





## Une journée type pour l'OVH

Deux patrouilleurs en alternance, épaulés de deux remplaçants, sont chargés tous les matins de sillonnner la commune pour, notamment en cas d'averses de neige, repérer la charge de travail en amont du déclenchement. Le début de leur tournée s'effectue selon les quantités annoncées, entre 1h et 4h du matin. Connecté au bulletin météo, le patrouilleur fait preuve parfois d'intuition et d'une connaissance très pointue du terrain, l'expérience aidant aussi à anticiper. Il reste très vigilant lorsque la limite pluie-neige est incertaine pour ne pas risquer de créer de situation finalement complexe à gérer.

La 1<sup>ère</sup> équipe à démarrer, entre 3h et 5h au plus tard, est celle des ouvreurs ; leur rôle : faire en sorte que les 55 km de voies soient sécurisés pour les déplacements des administrés au tout début de la journée. Ils sont rapidement suivis par les saleurs. D'autres agents ont la charge du déneigement mécanique et manuel des 21 km de trottoirs, vient ensuite le nettoyage de la ville, une zone pas toujours évidente à traiter du fait de la vie touristique et nocturne, plus prégnante à certaines périodes.

Une fois l'urgence sécuritaire effectuée, la phase d'évacuation peut alors intervenir tout comme la reprise à la main des tours de mobilier, des containers et éléments d'habillage. Les saleuses, elles, effectuent une tournée tous les matins dès lors que les températures l'exigent.

Chaque patrouilleur possède sa brigade associée pour l'ouverture et le salage, avec une équipe de nuit et une de journée, le planning alternant d'une semaine sur l'autre de manière à permettre aux agents de bénéficier de leurs congés, parfois même sur le week-end. La Commune est également très attentive au respect des heures assumées par les services techniques : un minimum de 11h de repos est nécessaire entre 2 gardes et pas plus de 7 jours de travail d'affilé ne sont autorisés.

Parmi les 55 agents actuels du CTM, le travail de 36 d'entre eux est consacré à l'OVH, le service des espaces verts étant transféré en hiver au déneigement ; néanmoins la « propreté » et la « voirie » continuent d'assumer leurs fonctions, les ressources matérielles et humaines étant réparties selon les urgences et les aléas climatiques.

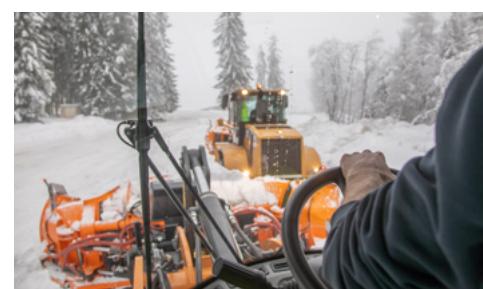
## La question des voies privées

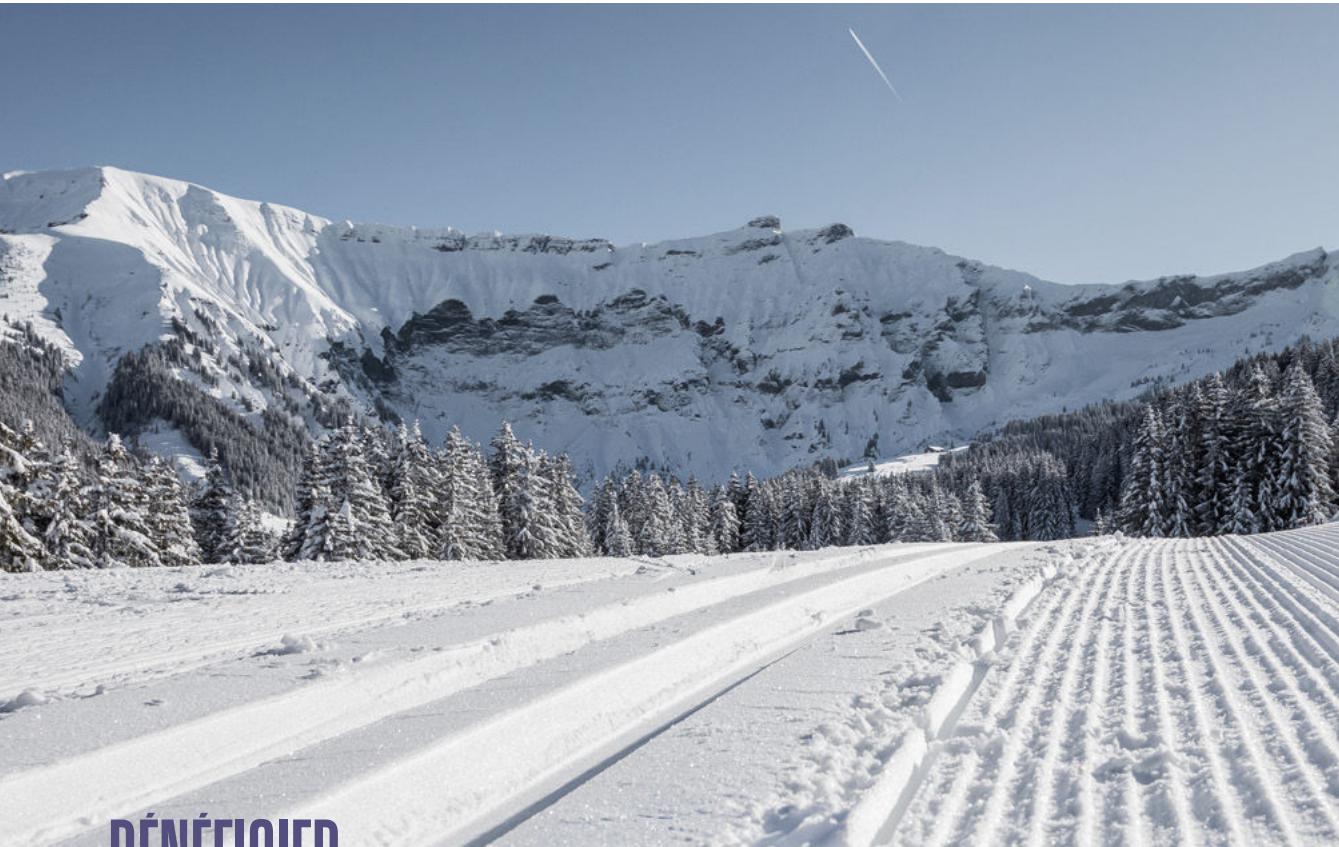
La Mairie est destinataire de nombreuses réclamations de résidents quant au déneigement de leur allée, cependant, la Commune n'est pas en charge des voies privées qui relèvent d'une prise en charge individuelle des propriétaires d'habitation ou collective lorsqu'il s'agit d'immeubles. Les conducteurs d'engins veillent cependant, lors de leur tournée, à ne pas bloquer les entrées de chalets ou autres bâtiments.



## Le renfort des prestataires

Dès lors que les chutes de neige sont annoncées au-delà de 10 cm, la Commune doit faire appel à des prestataires extérieurs pour l'aider à la gestion du déneigement, qui s'avérerait trop conséquente pour la dimension du service. À cet effet, elle a signé un marché, renouvelé en décembre 2023, intégrant 12 lots divisés géographiquement, dont la décharge à neige, avec 6 prestataires. Leurs interventions sont majoritairement forfaitaires et différencieront entre l'ouverture des voies et l'évacuation.





**BÉNÉFICIER**

## D'UN SITE NORDIQUE EXCEPTIONNEL

**À Megève, les fondeurs ont la chance de bénéficier de 3 secteurs dédiés à la discipline dont le domaine nordique de la Livraz offrant des conditions de pratique optimales. Desservi par les navettes gratuites Meg'Bus, il est facilement accessible et se veut un endroit idéal pour les familles !**



Avec près de 40 km de pistes, le ski de fond fait partie intégrante de la culture sportive de Megève au même titre que le ski alpin.

Outre la plaine d'Arly et le Mont d'Arbois où la pratique se déroule librement, dès que l'enneigement le permet, l'entrée sur le secteur de la Livraz est soumise à l'acquisition d'une redevance. Damé et sécurisé chaque jour, le domaine a toujours été très apprécié des fondeurs et même de certains skieurs professionnels ; d'ailleurs, il n'est pas rare d'y croiser certains de nos champions, dont Clément Parisse, s'entraîner entre deux compétitions. Référencées vertes à noires, il possède pas moins de 7 pistes se déployant sur un terrain naturel qui alterne entre plateaux ensoleillés et forêts. Le parcours s'avère technique du fait du dévers intrinsèque mais est très prisé pour son cadre exceptionnel avec vue sur les massifs environnants.

## Une offre complète

Le service Montagne de la commune travaille quotidiennement à la préparation et à la sécurisation du site de la Livraz. Ainsi, 6 agents permanents, détenant tous une formation de secouriste, œuvrent au damage des pistes, à leur sécurité notamment via la taille des arbres, la vérification des filets, du jalonnage et du balisage installés préalablement à la saison, au secours et à l'accueil, une mission d'ailleurs pour laquelle un saisonnier est recruté en renfort pour la caisse et les demandes de renseignements. L'équipe intervient également sur les trois boucles de sentiers piétons et sur la piste de luge, très appréciés des promeneurs et des familles. Le site est également doté d'un foyer tenu par une association, disposant de matériel accessible pour les adhérents, d'une salle hors-sac à l'étage et d'une offre de restauration proposée, sous le cadre de la nouvelle délégation de service public, par Manon Fournier et Kurt Jungbluth. Une pause gourmande qu'apprécient les fondeurs comme les promeneurs, férus des boucles piétonnes.

Le secteur propose des solutions de stationnement cependant limitées en nombre de places ; l'accès se veut très pratique par le biais des navettes gratuites Meg'Bus, plus particulièrement via la ligne rejoignant la Cote 2000 depuis l'autogare de Megève.

Point de vigilance à noter : aucune location de matériel n'est disponible sur place, les sportifs devront se munir de leur équipement avant d'arriver sur le domaine de la Livraz. À cet effet, plusieurs enseignes du village et du Mont d'Arbois proposent une offre adéquate. Une réflexion est d'ores et déjà engagée sur le réaménagement et l'optimisation de ce site pour en faire un lieu toujours plus apprécié de tous.



## Une dameuse flambant neuve

La Commune a bénéficié d'une subvention du département afin d'équiper le domaine nordique de la Livraz d'une dameuse neuve, un modèle Pisten Bully 400 nouvelle génération. Moins énergivore, elle optimise la consommation de carburant et rejette moins de particules. Le fraisage est de meilleure qualité pour un rendement plus efficace ; la dameuse couvrant des surfaces plus larges en moins de temps. Le confort du conducteur est aussi significativement amélioré.

**haute savoie**  
le Département Budget : 366.200€ HT  
financés à hauteur de 283.060€ par le Département

## RETOUR SUR La fréquentation des vacances

Les pistes et l'ensemble du domaine nordique avaient été préparés de manière à accueillir les visiteurs dans les meilleures circonstances pour les vacances de Noël.

Les conditions météorologiques ont permis une belle fréquentation du site.

**Ainsi, les chiffres enregistrent sur les 2 semaines des ventes de :**  
**• 88 Nordic Pass Saison**  
**• 880 Pass journée dont 125 « enfant »**

## L'application Nordic Pulse

Megève a adhéré tout récemment à l'application **Nordic Pulse**, un bulletin neige innovant qui propose une remontée des informations de damage en temps réel, grâce à une connexion GPS avec les engins.

En plus des informations météorologiques dites classiques, le système met à jour les ouvertures et fermetures de pistes instantanément et fournit des renseignements pour chaque piste, du type distance, difficulté, fraîcheur du damage... Un plan du domaine virtuel, mais en mieux !



Application gratuite sur les plateformes de téléchargement ou sur [nordic-pulse.com](http://nordic-pulse.com)



Nordic Pulse sur App Store



## UNE DYNAMIQUE DE PARTAGE

Du 1<sup>er</sup> âge à la retraite, Megève dispose d'infrastructures et de services dédiés à chacun.

Nos aînés bénéficient ainsi d'activités variées mais aussi d'un soin tout particulier qui leur est consacré, une volonté de la part des élus, sous l'impulsion de Pierrette Morand, adjointe à l'action sociale et de Catherine Jullien-Brêches, en tant que Maire et présidente du CCAS.

Les après-midi bleus restent le point de rencontres, d'échange et d'activités incontournables pour nos aînés actifs ! Outre les rendez-vous récurrents tels que les déjeuners à la Fondation Morand Allard (FMA) les jeudis, le Yoga un jeudi sur deux au Palais et les jeux et loisirs manuels les mardi et jeudi à la salle de la Molletaz, un programme plaisant est préparé chaque saison par le CCAS. Ainsi, **jeudi 8 février**, nos retraités ne bouderont pas la tradition de la chandeleur avec un après-midi crêpes et jeux de société à la Fondation.

**Lundi 26 février**, l'espace d'arts moderne et contemporain leur ouvrira ses portes pour une visite guidée de l'exposition *Les Formes de la Forêt*, au Palais. Au mois de mars, place à la dextérité avec l'atelier poterie animé par Natty Gan **mercredi 13** au local du Panoramic, et au facteur chance avec la découverte des jeux du Casino au Stelsia **jeudi 28**.

**Les jeudis 4 et 25 avril**, place aux ateliers, d'abord musical avec une initiation à divers instruments par Patrick et ses musiciens en salle de répétition au dernier étage de la Maison des Frères, puis un atelier d'équilibre et de prévention des chutes au Palais.

En mai, une date sera réservée à la création de bijoux, **jeudi 16** à la Maison des Associations tandis que le mois de juin annonce déjà les premières lueurs de l'été ! **Jeudi 13**, le coutumier bal musette animé par Pierrot et ses musiciens se déroulera sous le préau de la Mairie de Demi-Quartier alors que la balade des aînés, **jeudi 27**, toujours très attendue, vous dévoilera toutes ses surprises d'ici quelques semaines avant de dessiner les contours d'un calendrier estival encore bien riche !

La brochure avec le programme détaillé des après-midi bleus est à retrouver au CCAS de Megève ou sur le site : [mairie.megeve.fr](http://mairie.megeve.fr), rubrique « Je télécharge un document ».

### ALLO SÉNIOR

Le **n°vert 0805 29 14 14** est un **numéro gratuit** de renseignements et d'accompagnement dédié aux séniors en soutien à l'aide déjà dispensée par le CCAS.

Administratif, écoute, échange... il est en service du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



La Commune a également à cœur d'entretenir un lien fort avec les résidents de l'EHPAD Les Monts Argentés. Outre leur propre planning d'animations et de temps récurrents organisés par les équipes de l'EHPAD, différents services de la commune délocalisent leur offre afin d'en faire bénéficier les aînés.

Ainsi, à des dates régulières, deux agents de la Culture déplacent le dispositif du Musée Numérique Micro-Folie depuis l'auditorium du Palais pour des séances à domicile. **En décembre**, sur le thème de « Versailles et son jardin », les résidents ont profité d'une visite vidéo assortie de la découverte de plusieurs fresques avant de tester pour certains le module de réalité virtuelle. **Le 15 janvier**, à la demande des résidents et des animateurs, la session a été orientée sur le module virtuel, un franc succès tandis

que les prochaines dates du **12 février et 11 mars** auront pour thèmes : l'hiver puis le printemps dans l'art. Ces rendez-vous, outre la parenthèse culturelle, donnent lieu aux partages d'anecdotes et à des échanges entre les agents de la commune et les résidents, permettant encore plus à ces derniers de s'évader tout en faisant appel à leur mémoire et souvenirs.

Un peu plus tôt, avant les célébrations de Noël, **lundi 18 décembre**, les aînés avaient pu se délecter du traditionnel et exceptionnel déjeuner concocté par la brigade du restaurant Flocons de Sel\*\*\* et Emmanuel Renaut, offert par le chef et le CCAS de Megève. Un temps fort, chaque mois de décembre, qui est l'occasion pour les élus de Megève, dont Catherine Jullien-Brèches et Pierrette Morand, de partager un moment privilégié avec les résidents des Monts Argentés.

## LA LECTURE à portée de main

Dans sa volonté de permettre l'accès à la culture pour tous, la municipalité a mis en place grâce aux agents de la médiathèque le portage de livres à l'EHPAD. Chaque mois, une sélection d'une trentaine de livres est réalisée avec des documentaires du fonds local, généralement très appréciés de nos aînés, des livres à grands caractères, des textes lus (pour les personnes avec déficiences visuelles) ou encore des CDs... le choix est vaste et très attendu ! Un atelier encadré est également organisé une fois par trimestre, les rendez-vous alternent, soit les pensionnaires se déplacent à la médiathèque en petit groupe pour ceux qui le peuvent, soit deux bibliothécaires viennent aux Monts Argentés pour animer ce programme. Un moment privilégié et apprécié de tous, qu'il se déroule in situ ou dans les espaces du Palais.

Le prochain rendez-vous est fixé **mardi 26 mars** sur place à l'EHPAD. À cette occasion, des collections seront présentées et valorisées autour d'une thématique travaillée selon les appétences des résidents.



Un autre public aime à venir partager des moments avec les aînés des Monts Argentés ; régulièrement les scolaires des deux groupes public et privé, se rendent dans leurs locaux pour des rencontres intergénérationnelles, autour de thèmes variés, de lectures, d'ateliers jardinage, de démonstrations sportives ou théâtrales... Lors de la dernière visite en date, mi-décembre, 26 enfants de l'école maternelle Saint Jean-Baptiste sont venus célébrer les festivités de fin d'année en partageant des chants de Noël et des anecdotes sur ce temps fort de l'année si cher aux plus jeunes comme aux plus âgés. Des instants privilégiés qui permettent de créer un lien fort entre les générations.

# COUP D'ŒIL SUR L'ACTU !



## La valorisation des biodéchets et le compostage

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri des biodéchets se généralise à l'échelle nationale. Le SITOM des Vallées du Mont-Blanc et les collectivités adhérentes ont lancé la démarche du compostage comme solution de tri à la source, soutenant ainsi une gestion et une valorisation de proximité des biodéchets.

La commune de Megève est actuellement en lien avec le SITOM et la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) pour installer des **sites de compostage de quartier**, afin de desservir les secteurs les plus denses. Plusieurs sites ont pour le moment été déterminés, les projets sont à l'étude afin de permettre aux habitants sans accès à un espace vert de composter leurs déchets de cuisine. Les contraintes liées à la saison et notamment à l'enneigement mèneront à une finalisation des travaux d'installation et d'aménagement des sites probablement d'ici l'été. Réalisés en collaboration avec le SITOM et la CCPMB, ces sites partagés seront suivis par un maître-composteur dont le recrutement par la CCPMB est en cours ; il pourra travailler en binôme avec des habitants référents qui se porteraient volontaires. À cet effet, le SITOM effectuera une campagne de démarchage au cours du printemps.

D'autres solutions sont également envisageables pour la valorisation des biodéchets : depuis 2009, le SITOM propose l'achat de **composteurs de 400 L** en bois ou plastique recyclé, au tarif subventionné de 15€. Les ventes reprendront tous les matins au SITOM des Vallées du Mont-Blanc à partir du mois de mars. Le compostage peut également se réaliser à l'échelle collective, en pied d'immeuble. Le SITOM accompagne alors les résidences du territoire souhaitant s'équiper et les aide à monter le projet. Il installe gratuitement les composteurs au-delà de 4 foyers intéressés puis réalise un suivi régulier du site. Toutes ces solutions déployées visent à atteindre un objectif : sortir les biodéchets des ordures ménagères afin de **réduire le poids de nos poubelles !**

**Pour tout renseignement :**  
[sitomvalleesmontblanc.fr/le-compostage/](http://sitomvalleesmontblanc.fr/le-compostage/)



## Le service des titres sécurisés

Afin de faciliter toujours plus les démarches de ses usagers, la Mairie de Megève a fait le choix de doter son service état civil du **dispositif de demande des titres sécurisés, à savoir cartes d'identité et passeports**, opérationnel depuis le 2 janvier. Les rendez-vous doivent, dans un 1<sup>er</sup> temps, être pris par téléphone ; ils seront rapidement réservables en ligne sur le site [mairie.megève.fr](http://mairie.megève.fr). L'imprimé de pré-demande est à télécharger sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou à retirer directement auprès de l'accueil de la Mairie. Le dossier doit être complété d'une photo d'identité de - de 6 mois et d'un justificatif de domicile de - d'1 an. Pour une demande concernant un mineur, sa présence est obligatoire au moment du dépôt du dossier ; d'autres pièces sont également à fournir telles que livret de famille et pièce d'identité du parent demandeur.

**Horaires du service :**  
8h30-13h00 / 14h00-16h30

**Renseignements et prise de rendez-vous :** Mairie de Megève  
Tél. 04 50 93 29 29

# La modification de la tarification de l'eau et de l'assainissement

Faisant suite aux conclusions du schéma directeur d'eau potable, notamment sur les besoins de renforcement du réseau, des travaux à hauteur de 2,5 millions sont à planifier d'ici fin 2025 : nouveaux forages, réfection des réseaux de la RD1212, des routes d'Odier et Edmond de Rothschild, réhabilitation du réservoir de la Livraz... Conscients des difficultés de pouvoir d'achat déjà rencontrées par ses administrés et de la nécessité de préserver les ressources en eau potable, la commune a décidé d'adapter le prix du m<sup>3</sup> en fonction de la typologie de consommateur. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le tarif progressif permet de contenir l'augmentation pour les besoins jusqu'à 60 m<sup>3</sup>, équivalent à la consommation d'un logement individuel,

(le tarif de 0 à 60 m<sup>3</sup> restant identique à celui de 2023) et de favoriser les économies en eau. La part fixe, correspondant à l'abonnement, restera facturée selon le diamètre du compteur. Pour l'assainissement, la baisse du prix de la part fixe permet de modérer la mise en place d'un abonnement par le SIVU Megève-Praz. Un courrier d'informations plus détaillé a d'ores et déjà été envoyé, en début d'année, aux abonnés des régies municipales de l'eau et de l'assainissement.

## Renseignements :

Direction Générale Adjointe des Services Techniques  
Tél. 04 50 91 09 03



## Visite du Préfet de Haute-Savoie

Jeudi 7 décembre, Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève, accompagnée de ses adjoints Christophe Bougault-Grosset, Laurent Socquet et Jean-Pierre Chatellard, a accueilli **Yves Le Breton, préfet de Haute-Savoie, et Rémy Darroux, sous-préfet**, pour aborder différents sujets d'actualité mais aussi pour évoquer des dossiers de fond pour lesquels elle sollicite l'écoute et le soutien de l'État. Cet échange a ensuite été suivi d'une visite des chantiers de la mairie et de l'église. L'occasion pour eux d'apprécier le travail de rénovation et le soin porté à la sauvegarde du patrimoine mègevan.

## Le défi Famille 0 déchet

La commune lance un défi « Famille 0 déchet » ouvert à tous : familles, couples, personnes seules... et propose d'accompagner les volontaires afin de les aider à **réduire leurs déchets d'au moins 30%**. Inscriptions jusqu'au 29 février pour une fin de défi en juin 2024.

**Renseignements :** murielle.caldi-deparis@megeve.fr ou anne.magnin@megeve.fr - Tél 06 63 33 77 70



## De nouveaux équipements DAISYrables

La médiathèque de Megève est intégrée au dispositif DAISYrables depuis 2021, **donnant accès à la lecture pour les personnes empêchées de lire** en raison d'un handicap ou d'un trouble dys. Dans le cadre de ce programme, Annick Socquet-Clerc, adjointe déléguée à la culture, et Krishta, agent de la médiathèque en charge de la démarche, ont pris part à une journée de rencontre entre bibliothèques DAISYrables mardi 5 décembre à Aix-Les-Bains. L'occasion aussi de se voir dotées de nouveaux lecteurs, nommés Victor, à disposition au sein même de la structure de Megève et qui pourront être amenés à être prêtés à domicile.

# LA RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS DE MEGÈVE

## AGENDA

Les services de l'État organisent une réunion publique le jeudi 22 février 2024 à 18h, à l'auditorium du Palais

### Qu'est-ce que le risque naturel ?

Le risque est le croisement d'un aléa avec des enjeux.



### Qu'est-ce qu'un plan de prévention des risques naturels ?

Le plan de prévention des risques naturels (PPRn) est un document réglementaire de prévention, élaboré par les services de l'État.

- Il fait connaître les zones à risques
- Il prescrit des mesures pour les constructions nouvelles et les biens existants.

Le PPRn constitue une servitude d'utilité publique et s'impose au plan local d'urbanisme (PLU).

### Consultation du public

Du 23 février 2024 au 8 mars 2024, le projet de PPRn sera consultable en mairie de Megève. Vous pourrez :

- En prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Adresser vos observations par courrier à l'adresse suivante :  
DDT de la Haute-Savoie  
Service aménagement, risques  
15 rue Henry Bordeaux  
74998 Annecy cedex 9

ou par courriel : [ddt-pprmegeve@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddt-pprmegeve@haute-savoie.gouv.fr)

Le projet de PPRn sera en ligne, pendant cette période, sur [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

### POURQUOI réviser le PPRn ?

Le plan de prévention des risques naturels de Megève a été approuvé le 14 août 2012 par le préfet de la Haute-Savoie.

Les évolutions de la méthodologie nationale d'expertise et de zonage, et la prise en compte de nouveaux événements ont conduit le préfet de la Haute-Savoie à prescrire sa révision, le 6 septembre 2023.

Cette révision porte sur les phénomènes naturels d'avalanches, de débordements torrentiels et de mouvements de terrain.

# VIE POLITIQUE

## Belle année 2024 aux Mégevanes et aux Mégevans !

**Nous  
Megève**

Nous vous souhaitons une très belle année, du bonheur au quotidien, de la joie dans vos foyers et une bonne santé pour voir l'avenir en grand avec vous, vos enfants et vos proches !

Comme vous, nous aimerions voir notre village retrouver son âme, ses habitants et son identité trop souvent malmenée ! Comme vous, nous souhaiterions revenir à une qualité de vie à l'année, rythmée par toutes les saisons.

Pour que Megève redevienne Megève, beaucoup nous enjoignent à nous opposer plus encore à la dérive immobilière, financière et même morale de la commune. Chacun d'entre-nous ressent bien cette fuite en avant spéculative qui fait la part belle au blingbling au détriment de l'authenticité de notre village, qui déroule le tapis rouge aux profiteurs de toutes sortes en délaissant les habitants qui n'ont désormais plus droit de cité.

De nombreuses communes touristiques auxquelles on nous compare ont déjà pris des mesures exceptionnelles pour endiguer cette désincarnation progressive dans laquelle Megève s'est fourvoyée. Il n'en est rien chez nous.

L'année 2024 doit sonner l'heure du renouveau pour notre village qui est contraint d'entrer en résistance contre cette impuissance manifeste de l'équipe municipale en manque de vision, en carence de projets et qui en est déjà, deux ans avant la fin de son mandat, à gérer les affaires courantes.

Avec de nouvelles perspectives et pour un horizon plus ouvert, nous nous engageons à préparer la relève des valeurs qui ont fait et qui feront Megève demain. Nous travaillons sur des projets vertueux inscrits sur le long terme dans tous les domaines de la vie locale à commencer par la scolarité de nos enfants, le soutien à nos agriculteurs, l'emploi à l'année au pays, la reconquête démographique qui devra être la priorité des priorités ! Notre environnement est notre trésor. Il faudra le magnifier et le protéger tout en le rendant accessible. Notre économie, trop focalisée sur le tourisme ultra saisonnier, devra s'ouvrir à d'autres secteurs avec toujours en tête l'intérêt premier de nos résidents à l'année.

Voilà nos bonnes résolutions pour 2024. Et nous les partageons avec vous toutes et tous !

## Intelligence : un terme souvent mal compris.

Notre parti c'est Megève !



Bien plus que la simple accumulation de connaissances, elle représente la capacité à mobiliser ces connaissances dans des contextes nouveaux, à s'adapter, à créer et à innover. Dans notre société en constante évolution, cette capacité collective d'adaptation devient essentielle, surtout face au défi majeur du réchauffement climatique.

Nous sommes à une époque où il n'existe pas de solution préfabriquée pour opérer la transition d'un modèle économique vers un autre, plus respectueux de l'environnement. Ce processus implique une multitude d'actions, des essais et des erreurs inévitables, où certaines approches seront rejetées pour leur inefficacité, tandis que d'autres seront pérennisées.

C'est dans cet esprit d'évolution constante que nous devons nous engager. La clé réside dans un dialogue ouvert et concerté avec toutes les parties prenantes de notre commune : commerçants, hébergeurs, acteurs des remontées mécaniques, artisans, agriculteurs, et bien sûr, nos précieux habitants.

Chacun de nous a un rôle à jouer. Il est impératif de réunir nos forces, de partager nos idées et nos compétences pour concevoir des solutions innovantes, durables et adaptées à notre réalité locale. Cette collaboration étroite permettra de cultiver une compréhension commune des défis à relever et des actions à entreprendre.

Ensemble, nous pouvons forger un avenir où la préservation de notre environnement est au cœur de nos décisions, où l'intelligence collective guide nos actions vers un avenir plus durable pour les générations à venir.

DU 01/10/2023 AU 17/01/2024

# MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS



## mariages

Le 08/12/23 :  
**Philippe ARTOSIN**  
et **Murielle RAUTURIER**

Le 20/12/23 :  
**Hugo ICARD**  
et **Carla IZARIÉ**

Le 22/12/23 :  
**Ludovic COLLET**  
et **Anouchka ROMAIN**

## naissances

Le 11/10/23 à SALLANCHES :  
**Andrea MARCHAL**

Le 18/10/23 à SALLANCHES :  
**Olivia JULLIOT**

Le 04/11/23 à SALLANCHES :  
**Hugo FOIGNET SECCO**

Le 26/11/23 à SALLANCHES :  
**Camille SOCQUET-CLERC**

Le 29/12/23 à SALLANCHES :  
**Mayron BRILLANT**

## décès

Le 03/10/23 à MEGÈVE :  
**Paul GIBAUD**

Le 07/10/23 à MEGÈVE :  
**Madeleine VIOLLAT**  
veuve **PELLOUX**

Le 09/10/23 à SALLANCHES :  
**Joëlle DUFOUR**  
épouse **VELLIEN**

Le 13/10/23 à SALLANCHES :  
**Raymonde MORAND**  
veuve **BOAN-MARTINEZ**

Le 13/10/23 à SALLANCHES :  
**Jacques CLAVIER**

Le 15/10/23 à MEGÈVE :  
**Jocelyne CAULT**

Le 24/10/23 à MEGÈVE :  
**Alice BAPTENDIER-**  
**SANTIQUET** veuve **ALLARD**

Le 30/10/23 à SALLANCHES :  
**Maryse BOTTOILLIER**  
veuve **APERTET**

Le 01/11/23 à MEGÈVE :  
**Lucien SIROP**

Le 01/11/23 à MEGÈVE :  
**Daniel JAILLET**

Le 05/11/23 à MEGÈVE :  
**Léon SOCQUET**

Le 08/11/23 à MEGÈVE :  
**Anselmo MAGNANI**

Le 17/11/23 à MEGÈVE :  
**Guy CERISE**

Le 22/11/23 à SALLANCHES :  
**Ahmida AHSENE DJABALLAH**

Le 26/11/23 à SALLANCHES :  
**Joëlle MARCINKIEWICZ**  
épouse **FONTI**

Le 03/12/23 à SALLANCHES :  
**Roger EMONET**

Le 05/12/23 à SALLANCHES :  
**Louis DAVID**

Le 13/12/23 à FLUMET :  
**Ginette CHAMBET**  
veuve **SABATIER**

Le 23/12/23 à SALLANCHES :  
**Joël ARVIN-BÉROD**

Le 24/12/23 à MEGÈVE :  
**Odette LALANNE**

Le 27/12/23 à MEGÈVE :  
**Micheline AULFINGER**

Le 28/12/23 à MEGÈVE :  
**Julia JOHNSTON** épouse  
**KJELSTRUP OLSEN**

Le 29/12/23 à MEGÈVE :  
**Roland SOCQUET-CLERC**

Le 04/01/24 à SALLANCHES :  
**Jacques SOCQUET-CLERC**

Le 11/01/24 à MEGÈVE :  
**Jean-Louis VEYRET-TISSOT**

Le 16/01/24 à MEGÈVE :  
**Christiane LIGEON**  
veuve **SOCQUET-CLERC**

Le 17/01/24 à MEGÈVE :  
**Léa SOCQUET**  
veuve **GROSSET-JANIN**



# INFOS PRATIQUES

## LES SERVICES

### MAIRIE DE MEGÈVE

185 route du Jaijlet  
Du lundi au vendredi :  
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Tél. 04 50 93 29 29  
mairie.megeve@megeve.fr

### ASTREINTE ÉTAT CIVIL

Vendredi soir au lundi matin  
Tél. 06 65 02 18 28  
accueil.mairie@megeve.fr

### URBANISME

Lundi au vendredi : 9h-12h

### CCAS

Du lundi au vendredi, 8h30-12h,  
sur rendez-vous l'après-midi.  
Tél. 04 50 93 29 14  
ccas@megeve.fr

### LE PALAIS

247 route du Palais des Sports  
Tél. 04 50 21 15 71

### SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

### HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS & SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

### RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023 route Nationale  
Tél. 04 50 91 09 09

### VIE ASSOCIATIVE

associations@megeve.fr  
Tél. 04 50 21 59 06

### DÉCHETTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »  
Du lundi au samedi :  
De 8h15 à 11h45  
et 13h30 à 18h15.  
Tél. 04 50 91 40 12

### SERVICES TECHNIQUES

Pour toutes urgences :  
Tél. 04 50 21 26 05  
Pour signalements divers :  
rubrique SIGNALEMENT  
via l'application MEGÈVE

### EN LIGNE

#### MAIRIE.MEGÈVE.FR

- Arrêtés municipaux
- Carte de résident

### MARCHÉ

Tous les vendredis matin.

### LA POSTE

276, rue de la Poste  
Tél. 3631  
Du lundi au vendredi : de 9h  
à 12h et de 13h30 à 16h30  
Samedi : de 9h à 12h

### BORNES MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

2 bornes Syane sur la RD 1212  
niveau skate park (2 recharges),  
1 borne parking de l'annexe de  
la Mairie, Route du Jaijlet  
(1 recharge payante), 2 bornes  
payantes sur le parking du  
Jaijlet, 1 borne gratuite limitée  
à 5h au parking du Casino avec  
2 recharges.

### ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électrique  
Tél. 09 72 67 50 74

### MEG'BUS

Horaires en ligne :  
[meg-bus.com](http://meg-bus.com)

### WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière,  
Le Palais, Megève Tourisme,  
place de la Mairie, gare  
d'arrivée téléphérique  
Rochebrune, chalet de la  
Plaine, patinoire de plein  
air, altiport, tour Magdelain,  
musée de Megève, musée de  
l'Ermitage, Fondation Morand  
Allard et Cote 2000.  
Retirez votre code d'accès  
à l'accueil de la médiathèque  
ou de Megève Tourisme  
ou par SMS gratuit en vous  
connectant au wifi.

## ! LES URGENCES

### POLICE MUNICIPALE

2001 route Nationale - Tél. 04 50 93 29 22  
Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h30-17h30  
Vendredi : 8h-12h/13h30-16h30  
• **Objets trouvés**, Tél. 04 50 93 29 22  
• **Interventions d'urgence**, Tél. 06 16 58 03 87  
• **Stationnement Zones Bleues**, disques  
disponibles auprès de la PM, à l'accueil de  
la Mairie, à l'Office et au parking du Casino.

### GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale, Tél. 04 50 91 28 10  
ou Tél. 17 ou 112 (pour les portables).  
Fermeture le mercredi.

**POMPIERS** • Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

**SAMU** • Tél. 15

### MAISON DE SANTÉ

• **Médecins généralistes**, Tél. 04 50 58 74 74  
• **Laboratoire de biologie médicale**,  
Tél. 04 50 21 29 95  
• **Infirmières** :  
Prycilia Robin, Charlotte Ducrocquet  
et Sophie Leveque, Tél. 04 50 91 82 60  
Annick Paget et Florence Chalas  
Tél. 04 50 21 25 19  
Fanny Grosset-Grange et Julie Mollier  
Tél. 04 50 91 85 90  
• **Pédicures - Podologues**, Tél. 04 50 34 54 17  
• **Psychologue Clinicienne**, Tél. 06 61 54 36 53  
• **Orthophoniste**, Tél. 06 28 52 00 10

### ! DÉFIBRILLATEURS

Place de l'Église, à l'autogare (côté bus),  
vers les tennis extérieurs, dans les parkings  
(Village, Casino - entrée abonnés, Megève  
Tourisme - côté sortie), sur la façade du  
cinéma Panoramic, au chalet nordique  
de la Livraz, sur la Mairie de Megève, à la  
DGAÉ et au CTM, sur la façade de la FMA,  
au Palais, à l'altiport et au terrain de foot l'été  
et à bord du véhicule de la PM.

### MONTENBUS

#### TRANSPORT À LA DEMANDE

Ouvert à tous, habitants comme  
vacanciers, toute l'année du lundi au  
samedi, sauf jours fériés ! Les horaires :  
de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30.  
Réservation jusqu'à 15 min avant  
le trajet (sur [montenbus.fr](http://montenbus.fr) ou au  
numéro vert 0 800 2013 74).



Suivez-nous sur les réseaux sociaux [f](#) [t](#) [in](#)  
Démarches en ligne, actus, petites annonces :  
[mairie.megeve.fr](http://mairie.megeve.fr)



## TOUT L'AGENDA

Retrouvez le détail des événements et animations  
sur [megeve-tourisme.fr](http://megeve-tourisme.fr) ou en flashant ce code

### CONSEIL MUNICIPAL

Les mardis 30 janvier,  
20 février, 26 mars  
30 avril, 28 mai

### DON DU SANG

Les lundis, de 15h à 19h,  
18 mars, 13 mai, 22 juillet,  
16 septembre et 25 novembre

### MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Tous les dimanches de février  
et mars, puis les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup>  
dimanches d'avril et mai